



Fréquences

Au cœur d'Urgences-santé

communications@urgences-sante.qc.ca

Août/septembre 2008

Volume 3, Numéro 4

UNE PÉRIODE INTÉRIMAIRE REMPLIE DE POSSIBILITÉS

Dans ce numéro :

| | |
|--|----|
| Félicitations | 2 |
| Devenez paramédic instructeur | 3 |
| La bibliothèque d'Urgences-santé | 4 |
| Objets perdus/trouvés | 5 |
| La chronique verte | 6 |
| Signature de la convention collective avec le syndicat du personnel de soutien | 7 |
| Implantation du nouveau formulaire AS-803 | 7 |
| Programme de relève des cadres | 8 |
| La prévention, c'est pour vous avant tout | 8 |
| Bibliothèque À lire, à voir! | 9 |
| Les relationnistes auprès de la communauté « Paramédic d'un jour » | 10 |

L'équipe des communications a réalisé un entretien avec notre nouveau Président et directeur général par intérim, Monsieur Mario Larivière, afin de le connaître davantage et de faire en sorte que ce dernier puisse échanger sur sa vision, son mandat et ses orientations.



M. Larivière est un gestionnaire d'expérience. Bien qu'il ne soit arrivé dans le milieu préhospitalier que récemment, il possède une bonne connaissance des modes de gestions appliqués au sein de la Corporation et des enjeux qui y sont reliés. Il ajoute également qu'Urgences-

santé jouit d'une image positive auprès du public et que, durant le temps que durera son mandat, il pense pouvoir prêter main-forte à l'équipe pour la réalisation des nombreux dossiers en cours.

Quelques dossiers prioritaires :

1. Modèle horaire et les processus reliés
2. Conventions collectives à finaliser et à implanter.
P. ex : La reprise des travaux sur la lettre d'entente numéro 5
3. Le service à la clientèle : assurer un temps réponse selon les délais visés
4. Relocalisation d'un centre opérationnel et du centre administratif
5. Répartition assistée par ordinateur
6. Plan directeur des ressources informationnelles
7. Entente de gestion avec le ministère de la Santé et des Services sociaux à finaliser

Accomplissements durant le mandat

L'objectif de M. Larivière est de bien préparer le terrain pour le prochain président. En début de mandat, il souhaite définir les actions qu'il va faire à court terme. Par la suite, il développera un plan d'action qui sera soumis au conseil d'administration pour que la Corporation soutienne les orientations définies. En résumé, notre nouveau président et directeur général par intérim souhaite assurer la continuité, mais «déranger un peu s'il le faut» sur les dossiers qui le demandent, offrir un soutien en poursuivant les travaux déjà commencés et assurer une coordination des efforts de tous vers les buts communs poursuivis.

Les défis et enjeux d'Urgences-santé

Selon M. Larivière, le défi premier de la Corporation est de réaliser sa mission. À moyen terme, l'exercice de planification stratégique doit être poursuivi avec un plan d'action. Les deux enjeux principaux sont d'une part reliés à notre clientèle et, d'autre part, à nos ressources. Urgences-santé doit être en mesure d'offrir le meilleur service en fonction des ressources limitées à sa disposition, compte tenu aussi d'une rareté dans certains titres d'emplois. La Corporation a la responsabilité d'avoir des employés bien formés et mobilisés. M. Larivière affirme : « Il est de mon devoir de m'assurer que les employés disposent des outils nécessaires à l'exercice de leurs fonctions. Il se fait des choses extraordinaires à Urgences-santé. Les gens y sont dévoués et passionnés. Ma responsabilité est que les gens soient heureux dans l'exercice de leurs fonctions et qu'ils soient contents de rentrer travailler le matin ».

Philosophie de gestion

La meilleure façon pour les employés et l'organisation de communiquer et de faciliter les échanges est, selon M. Larivière, de s'asseoir, de se parler et de demeurer transparent. Pour concilier les intérêts des individus et ceux de l'entreprise, il est nécessaire de s'entendre sur les objectifs poursuivis. Les employés d'Urgences-santé ont de grandes responsabilités, un travail parfois stressant, et doivent par conséquent être reconnus pour ce qu'ils font et avoir les outils nécessaires à l'exercice de leur fonctions.

Selon M. Larivière, malgré les dérangements inhérents à tout changement, une période intérimaire peut parfois permettre de voir les choses autrement et d'apporter des changements constructifs.

Coordination

Pascale Le Hir, DCAS

Merci aux collaborateurs

André Champagne, DCAS
Julien Couturier, DAMEC
Mario Larivière, DG
Pierre Lemarier, DRH
Diane Pelletier, DCAS
Nadine Séguin, DCAS
Mélima Thériault, DRH
Diane Verreault, DAMEC

Révision linguistique

Carmen Desmeules

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Corporation d'urgences-santé
3232, rue Bélanger
Montréal (Québec) H1Y 3H5
Tél. : (514) 723-5699
Télééc. : (514) 723-5792

FÉLICITATIONS

La lettre suivante a été envoyée par le maire de l'arrondissement de Lachine, M. Claude Dauphin, pour féliciter les équipes lors d'une intervention le 7 juin dernier à Lachine. Chaque intervenant impliqué s'est vu remettre une copie de la lettre.



Cabinet du maire
et du comité exécutif

Hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1G6
ville.montreal.qc.ca

Le 19 juin 2008

Monsieur André Champagne
Directeur des communications, affaires publiques et service clientèle
Urgences-santé
3232, rue Bélanger
Montréal (Québec) H1Y 3H5

**Objet : Félicitations pour votre courageux travail lors de l'incendie du
samedi 7 juin dernier à Lachine**

Monsieur,

En tant que responsable de la sécurité publique depuis quelques années, il m'a été donné de voir à l'œuvre des gens, tels que vous, exercer leur profession avec une grande efficacité dans le travail d'équipe, et qui possèdent les qualités de communication essentielles à la réussite optimum des opérations dont ils font partie.

C'est avec tristesse que j'ai appris le décès de l'un de nos concitoyens. Je ne pouvais cependant pas passer sous silence votre travail exceptionnel lors du terrible incendie du 7 juin dernier, et vous en remercier personnellement. Grâce à vous toutes et vous tous, de nombreux citoyens de Montréal ont pu être épargnés. Sans votre intervention cette tragédie aurait été encore plus dramatique.

Je veux donc, ici, vous remercier d'avoir travaillé d'arrache-pied lors de cet incendie, et également, tous ceux et celles qui l'ont fait dans l'ombre et dont on ne reconnaît pas assez souvent le laborieux et généreux travail. Je vous invite donc, afin que personne ne soit oublié, à partager ma plus sincère gratitude avec tout individu ayant collaboré de près ou de loin à cette catastrophe qui, sans vous, aurait pu devenir un terrible drame humain.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Claude Dauphin
Maire de l'arrondissement de Lachine
Vice-président du comité exécutif
Responsable des affaires gouvernementales et
de la sécurité publique



DEVENEZ PARAMÉDIC INSTRUCTEUR

Nous sommes actuellement à la recherche de paramédics instructeurs:

Si vous souhaitez participer à la formation du personnel et à celle de nos partenaires, collaborer à l'élaboration et la conception du contenu des programmes de formation de la Corporation, agir comme personne ressource auprès de vos collègues de travail ou des partenaires et participer aux activités d'assurance de la qualité, vous pourriez être intéressé à postuler pour devenir paramédic instructeur!



Quelles qualifications doit-on détenir?

Si vous êtes paramédic avec un minimum de deux années d'expérience, que vous avez déjà enseigné (atout), que vous avez une bonne capacité d'adaptation, un esprit d'équipe, que vous possédez un excellent dossier administratif, clinique et opérationnel et que vous êtes disponible à temps complet, de jour et de soir, vous pourriez être éligible à devenir instructeur!

Pour connaître toutes les exigences à remplir pour postuler, consultez le www.urgences-sante.qc.ca
Veuillez noter qu'une formation d'instructeur devra être réussie préalablement.

Des séances d'information se tiendront dans nos trois centres opérationnels afin de répondre à vos questions à propos des affichages en cours. Ces sessions auront lieu aux dates suivantes:

| Lieu | Date | Heures |
|----------|------------|---------------|
| CO Ouest | 2008-08-19 | 07h00 à 08h00 |
| CO Ouest | 2008-08-20 | 14h00 à 15h00 |
| CO Ouest | 2008-08-27 | 17h00 à 18h00 |
| CO Est | 2008-08-27 | 07h00 à 08h00 |
| CO Est | 2008-08-19 | 14h00 à 15h00 |
| CO Est | 2008-08-20 | 17h00 à 18h00 |
| CO Nord | 2008-08-20 | 07h00 à 08h00 |
| CO Nord | 2008-08-27 | 14h00 à 15h00 |
| CO Nord | 2008-08-19 | 17h00 à 18h00 |

Si vous désirez participer à une de ses séances, veuillez faire parvenir un courriel, en spécifiant l'endroit et l'heure de la séance à laquelle vous souhaitez participer, au plus tard le **14 août 2008** à: emploi@urgences-sante.qc.ca

Rémunération

En plus des taux de salaire prévus au titre d'emploi paramédic, l'instructeur reçoit un supplément hebdomadaire de 65,47\$ (voir affichage complet).

Période d'affichage

Du **4 août 2008** au **1^{er} septembre 2008**. Pour poser votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en spécifiant l'emploi convoité au plus tard le **1^{er} septembre 2008** par:

Courriel: emploi@urgences-sante.qc.ca
 Poste: Corporation d'urgences-santé,
 Direction des ressources humaines,
 3232, rue Bélanger
 Montréal (Québec) H1Y 3H5
 Télécopieur: 514-723-5791

FAITES LA DIFFÉRENCE!

Urgences-santé
 Québec 



LA BIBLIOTHÈQUE D'URGENCES-SANTÉ

Emplacement

3232, rue Bélanger
2^e étage
Montréal (Québec)
H1Y 3H5

Horaires

lundi au vendredi
8 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Il est préférable de téléphoner avant de s'y rendre afin de s'assurer de la disponibilité du personnel. Un répondeur est en fonction en tout temps pour recevoir les demandes: (514) 723-5754.

Informations

Diane Pelletier
(514) 723-5754
diane.pelletier@urgences-sante.qc.ca

Joanne Sonier
(514) 723-5764
joanne.sonier@urgences-sante.qc.ca

Un centre de documentation en soins préhospitaliers unique au Canada

Pour qui ?

Notre bibliothèque est un centre de documentation spécialisé qui offre ses services à l'ensemble du personnel d'Urgences-santé ainsi qu'aux médecins. Elle est également accessible aux établissements du réseau de la santé et au public, sur rendez-vous.

Services offerts

- Prêt de documents de tous genres et photocopies* d'articles de revues;
- consultation sur place ou pour bouquiner (durant les heures d'ouverture);
- recherche de documentation ou d'information, effectuée par le personnel de la bibliothèque;
- références à des ressources pertinentes, à l'extérieur d'Urgences-santé;
- accès à Internet et aide à la recherche (ordinateur disponible à la bibliothèque).

Comment faire une demande ?



Les demandes d'emprunt, de photocopie* ou de recherche se font dans **CorpUS** (le catalogue en ligne), par téléphone, par courriel ou en personne. La documentation vous parviendra par courrier interne dans votre secteur ou par un autre moyen convenu. Il est aussi possible de venir chercher la documentation à la bibliothèque même.

Quelques règles de fonctionnement

Les revues et les documents audiovisuels (vidéos, audiocassettes, cédéroms, etc.) sont prêtés pour une période de 15 jours, les volumes et rapports, pour une période de 21 jours. Les prêts sont renouvelables si personne n'a fait de réservation.

L'emprunteur est responsable de retourner les documents à la date due ou de demander un renouvellement avant l'échéance. De même, il doit retourner tout document en sa possession s'il quitte Urgences-santé ou s'il s'absente pour une longue période.

Le dossier de prêt comprend les informations suivantes : nom et numéro d'employé, secteur ou nom du service, numéro de téléphone personnel.

* En conformité avec la Loi sur le droit d'auteur

Objets perdus / trouvés

ÉTAPE 1: DÉCOUVERTE D'UN OBJET

PRÉPOSÉS

Compléter le formulaire des objets trouvés.



PARAMÉDICS

Compléter le formulaire des objets trouvés.

Remettre l'objet au propriétaire ou au personnel du centre hospitalier si ce premier y est encore.

Dans toutes les autres situations, remettre l'objet trouvé aux préposés au centre opérationnel.

ÉTAPE 2: ENREGISTREMENT

TOUT LE PERSONNEL

Déposer tous les objets trouvés au poste des préposés dans les centres opérationnels.



PRÉPOSÉS

Mettre l'objet dans le sac prévu à cet effet et le remettre au chef d'équipe des préposés.



CHEFS D'ÉQUIPE DES PRÉPOSÉS

Apposer l'étiquette s'y rapportant sur le sac.

S'assurer que le numéro de séquence de l'étiquette correspond à celui du système.

Enregistrer dans la base de données tous les objets trouvés.

Déposer tous les objets dans les bacs prévus à cet effet dans les centres opérationnels.

PRÉPOSÉS/MESSAGERS

Faire la cueillette quotidienne (du lundi au vendredi) des objets dans chacun des centres opérationnels.

Déposer les objets récupérés dans les centres opérationnels au bureau de la responsable des objets trouvés au 2^e et à l'endroit prévu à cet effet.

LA CHRONIQUE VERTE

LE MÉNAGE DES MÉDICAMENTS : POUR VOTRE SÉCURITÉ ET POUR L'ENVIRONNEMENT



Quelques conseils pratiques

C'est le temps du grand ménage... des médicaments!

Après le grand ménage du printemps, pourquoi ne pas faire la même chose avec l'armoire à pharmacie et les médicaments qui s'y

trouvent? Les médicaments périmés sont souvent inefficaces et ils peuvent être dangereux pour votre santé.

Pas dans les poubelles ni dans les toilettes!

Quand vient le temps de faire le ménage de vos médicaments, il est conseillé de mettre tous ceux que vous ne gardez pas dans un sac et de les rapporter à votre pharmacie. Les médicaments périmés ou inutilisés doivent être éliminés de manière sécuritaire pour préserver l'environnement. Les pharmaciens se chargent de les faire détruire par une entreprise spécialisée dans la gestion des déchets biomédicaux et pharmaceutiques.

Il est fortement déconseillé de jeter les médicaments dans les poubelles. En effet, ces derniers se retrouveront dans les sites d'enfouissement des déchets domestiques, ce qui représente un réel danger pour l'environnement et les êtres vivants. Il ne faut pas non plus jeter les médicaments dans les toilettes puisqu'ils se retrouveront alors dans les cours d'eau et dans l'eau potable par la suite. Les usines d'épuration des eaux ne sont pas conçues pour éliminer les traces de médicaments dans les eaux usées.

Rapporter les médicaments périmés ou inutilisés à votre pharmacie, c'est un geste responsable! Cela inclut comprimés, capsules, sirop, onguents, médicaments prescrits ou en vente libre et produits naturels.

Le truc écolo

Obtenez gratuitement un rapport personnalisé comprenant :

- des mesures d'économie d'énergie;
- une estimation, en dollars et en kilowattheures, des économies que vous pourriez réaliser en mettant certaines mesures en pratique;
- la répartition de vos coûts d'énergie selon le type d'usage (chauffage, appareils, etc).

Remplissez le **Diagnostic résidentiel** sur le site d'Hydro-Québec à l'adresse suivante :

http://www.hydroquebec.com/residentiel/description_diagnostic.html

Source: Hydro-Québec

Mode d'emploi du ménage de vos médicaments

- Faites le ménage de vos médicaments au moins une fois par année. Vérifiez dans votre armoire à pharmacie, mais également dans les tiroirs et les armoires qui peuvent en contenir. N'oubliez pas la trousse de premiers soins.
- Vérifiez la date de péremption de tous vos médicaments. Pour les médicaments prescrits, la date de péremption est inscrite sur l'étiquette imprimée par la pharmacie.
- Certains produits ont une durée de vie écourtée une fois leur contenant d'origine ouvert. C'est le cas des onguents, des crèmes, des gouttes pour les yeux ou les oreilles et les antibiotiques pour enfants. Consultez votre pharmacien pour vérifier la date de péremption réelle de ces médicaments.
- Évitez de ranger plusieurs médicaments dans un même contenant. Toutefois, cela exclut les piluliers hebdomadaires qui peuvent aider à mieux gérer la prise régulière de plusieurs médicaments.
- Jetez tout produit qui n'est plus dans son contenant d'origine ainsi que tout produit dont la couleur, l'odeur ou la texture ont changé ou dont l'étiquette n'est plus lisible.
- Ne conservez pas de médicaments prescrits, par exemple des antibiotiques, pour une utilisation ultérieure.

Rangez tous vos médicaments dans un même endroit pour en faciliter le tri et éviter d'en acheter d'autres inutilement. Conservez-les dans leur contenant original.

Source: Proxim

SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE AVEC LE SYNDICAT DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Signature de la convention collective avec le Syndicat du personnel de soutien

Le 3 juin dernier, nous procédions à la signature de la convention collective entre le Syndicat du personnel de soutien (SPS-CUS) et la Corporation d'urgences-santé. Ce nouveau contrat de travail précise les conditions de travail des employés de soutien et des mécaniciens de la Direction des finances et de la gestion des véhicules, lesquelles seront effectives jusqu'au 31 mars 2010.

À la suite d'une dizaine de rencontres cordiales où les parties ont échangé et discuté de leurs préoccupations, les travaux ont amené le comité de négociations à proposer une toute nouvelle convention collective qui prévoit plusieurs améliorations des conditions de travail du personnel de soutien. Le projet a

été entériné par une grande majorité des membres du SPS-CUS.

Outre les clauses à incidence monétaire qui respectent le cadre financier fixé par le ministère de la Santé et des Services sociaux, plusieurs clauses normatives viennent bonifier, que les employés sauront apprécier, les conditions :

- changement du système de libération : introduction de banques;
- fériés : introduction d'un choix entre deux systèmes de fériés (moins de fériés payés au plein salaire du quart ou 13 fériés payés à 7.60 heures);
- introduction pour la personne salariée qui travaille effectivement à Noël ou au Jour de l'an : taux de salaire majoré de 50% pour ces journées;

- introduction de l'article mécaniciens-outils (coffre-250\$);
- planification d'un exercice de réévaluation de l'emploi de préposé une fois l'exercice d'équité salariale complété;
- mise en place d'un comité ad-hoc permettant de discuter des modifications apportées par l'employé aux patrons d'horaire.

C'est donc avec une grande satisfaction que la signature de la convention a eu lieu et nous croyons que nous pourrions tous, ensemble, poursuivre notre objectif d'un milieu de travail valorisant et constructif pour les prochaines années.

Pierre Lemarier
Directeur des ressources humaines
DRH



Le comité de négociations SPS-CUS et CUS

De gauche à droite sur la photo : Serge Boudreault, Dominique Jalbert, Mario Fortin, Jean-Guy Landry, Alain Dionne et Marc-André Gagnon.

IMPLANTATION DU NOUVEAU FORMULAIRE AS-803

Nous vous informions en mai dernier que le nouveau formulaire AS-803 rapport d'intervention préhospitalière avait obtenu l'aval du Comité de normalisation des formulaires des usagers du réseau de la santé et des services sociaux. Ce nouveau formulaire présente de nombreux avantages dont l'unification de plusieurs formulaires existants. De plus, ce RIP sera accompagné d'un nouveau rapport complémentaire pouvant servir d'annexe ou de rapport d'incident/accident tel que

prévu dans le réseau de la santé et des services sociaux.

À compter de la fin août, nous implanterons progressivement ce nouveau formulaire en débutant par les paramédics du centre opérationnel ouest ainsi que les 55 paramédics qui ont participé aux essais terrain l'automne dernier. Pour ce faire, les paramédics assisteront à une séance d'information animée par les paramédics instructeurs. Par la suite, un déploiement graduel vers

les deux autres centres opérationnel se fera afin d'écouler les anciens formulaires.

Conjointement avec la Direction des communications, affaires publiques et service à la clientèle, un plan de communication a été élaboré afin d'informer nos partenaires (salles d'urgences, inscription, etc.) de la modification de ce nouveau formulaire.

Diane Verreault
Conseillère aux soins cliniques
DAMEC

PROGRAMME DE RELÈVE DES CADRES

Soucieuse d'assurer la pérennité de l'organisation et de mobiliser les employés qui ont un potentiel de gestion, la Corporation d'urgences-santé démarrait, en février dernier, le programme de relève des cadres. Pour une première année, l'objectif était de retenir dix employés.

Le déploiement du programme a commencé par la tenue de trois séances d'information. Ces séances visaient à instruire les participants sur les tenants et aboutissants du programme, à favoriser leur réflexion sur le rôle d'un gestionnaire et sur leur motivation personnelle. À cette fin, un atelier interactif avait été intégré aux séances. Le

sujet était : « Être gestionnaire, une affaire d'équilibre, de confiance et de liberté ».

À la suite de l'appel de mises en candidature, nous avons reçu 40 candidatures. Sur ce nombre, 31 candidats ont franchi l'ensemble des étapes du processus de sélection qui s'est achevé par des tests individuels d'évaluation de potentiel. En fin de parcours, 11 candidats ont été retenus auxquels se sont ajoutés 10 cadres en affectation temporaire.

Ces 21 employés débiteront le microprogramme universitaire en « gestion des organisations » à compter de septembre prochain. Dix-huit d'entre eux ont été inscrits

au 1^{er} cycle et trois au 2^e cycle. Ce microprogramme s'étalera sur 22 mois.

Dès la fin de l'été, nous prévoyons amorcer une réflexion et des échanges sur les méthodes de transfert des apprentissages de sorte que la Corporation et les employés concernés en retireront les bénéfices escomptés.

Nous tenons à nouveau à remercier tous les employés qui ont déposé leur candidature. Leur professionnalisme et leur disponibilité ont été remarquables.

Mélita Thériault

Conseillère en gestion des ressources humaines

LA PRÉVENTION, C'EST POUR VOUS AVANT TOUT

Afin d'améliorer les conditions matérielles de travail des paramédics, des chaises à glissières sont présentement à l'essai. Suivez les conclusions de ces essais dans notre prochain numéro.



Des professionnels de l'activité physique de l'Université de Montréal ont mis sur pied un programme spécialement conçu pour le travail de paramédic afin de vous aider à prévenir les lésions musculosquelettiques. La formation sera donnée à tous les paramédics dès le mois de septembre.

Pour ne rien tenir pour acquis, quelques petits rappels au moment de soulever une charge :

- **Prenez le nombre d'étapes nécessaires**
- **Synchronisez votre effort à celui de votre partenaire**
- **Accepter l'aide disponible**



La prévention, c'est votre affaire!

BIBLIOTHÈQUE À LIRE, À VOIR !



notre catalogue en ligne dans l'intranet, vous donne accès à une foule de documents : allez-y voir et réservez !

Pour plus d'informations : Diane Pelletier: 514 723-5754, diane.pelletier@urgences-sante.qc.ca

L'envie au travail : une émotion masquée mais si active !



« Cet article aborde la question de l'envie au travail, une émotion omniprésente dans les organisations mais absente des théories et des discours de gestion. Prendre en compte l'envie permet de comprendre différemment de nombreux aspects de la vie au travail et d'éclairer sous un nouvel angle certains comportements, problèmes et dysfonctionnements courants dans l'entreprise. S'appuyant sur l'analyse de plusieurs cas, ce texte met en évidence l'omniprésence de cette émotion dans les organisations et ses effets potentiellement destructeurs. Il montre ensuite de quelle manière l'envie peut surgir dans de nombreux actes de management; en effet, le recrutement, la promotion, la gestion des carrières, la réorganisation, l'évaluation de la performance et la répartition des ressources sont autant de domaines qui, parce qu'ils touchent à la place et à la valeur respectives des individus, sont susceptibles d'exciter l'envie. Enfin, l'auteur indique comment éviter que l'envie ne se développe durablement dans un contexte de travail. »

Revue Gestion, été 2008.

Gestion de soi : savoir-vivre et bonnes manières en affaires

« Le savoir-vivre et les bonnes manières jouent un rôle primordial dans la vie sociale et professionnelle. Tous sont d'accord pour dire que la première impression est celle qui compte. Quelles règles devrions-nous connaître et appliquer pour pouvoir nous démarquer des autres tout en favorisant des relations de travail positives et harmonieuses? Dans cet article, nous traitons des points essentiels qui contribuent à atteindre le charisme et l'image qui façonnent la personnalité d'un individu. À la suite de cette lecture, vous serez en mesure de mettre immédiatement en pratique des connaissances qui vous permettront de raffiner votre comportement, de vous libérer l'esprit, de miser sur les points importants et de réussir vos communications. »

Revue Gestion, été 2008.

Qu'est-ce qui vous rend heureux ?

Dans ce numéro d'été consacré au bonheur, la revue *RND* nous convie à la recherche du bonheur et de ses multiples facettes « en interrogeant le bonheur comme objet de science, en le remettant en question aussi. Bonheur instantané ou état d'âme? Petits riens ou grande sérénité ? » *RND, juillet-août 2008.*



Traqué sur Internet : dans l'œil du Web

« Internet sait maintenant tout de vous. En épiant vos faits et gestes, Google, Yahoo, AOL et les autres peuvent vous vendre au plus offrant. » *Québec Science, mars 2008.*

Le mythe de la performance

« [...] une arme à double tranchant. Si les super héros du travail forcent l'admiration, le mythe de la performance crée souvent de son côté un climat de travail peu performant ! » *Travail et Santé, mars 2008.*

Bien freiner sans ABS

Dans cet article, Denis Corriveau, instructeur en conduite avancée, vous conseille sur l'art de bien freiner avec le dispositif conventionnel si votre véhicule n'est pas équipé du système de freinage ABS. *Travail et Santé, mars 2008.*

La dépression : programme d'autotraitement

Inusité, ce guide du patient a pour objectif d'aider la personne à utiliser certaines des stratégies les plus efficaces pour faire face à la dépression. Le document est disponible sans intermédiaire dans *CorpUS*, le catalogue en ligne de votre bibliothèque (accessible par le menu ICAR ou par l'intranet), ou sur le site de l'éditeur à l'adresse suivante :

<http://www.carmha.ca/publications/resources/asw/SCDP-French.pdf>.

Soins préhospitaliers en pédiatrie :

Dans *JEMS, June 2008* : « Pediatric challenges : prehospital assessment and management of pediatric respiratory distress ».

Dans *Emergency medical services, April, May and June 2008*: « Pediatric toxicology », série de 3 articles.

LES RELATIONNISTES AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ

« PARAMÉDIC D'UN JOUR »

Le 18 juin dernier, pour une neuvième année consécutive, les relationnistes auprès de la communauté d'Urgences-santé recevaient la gagnante du concours « Paramédic d'un jour ». Ce concours annuel permet à un jeune écolier de vivre une journée dans la peau d'un paramédic. Le tirage est effectué à la fin du mois de mai parmi les écoliers rencontrés durant les visites d'information des relationnistes auprès de la communauté dans les écoles de Montréal et de Laval.

La gagnante de cette année est Marie-Lou Gaudreault, 7 ans, de

l'école Cœur Soleil à Laval. Pour commencer sa journée, Marie-Lou s'est vu remettre un uniforme de paramédic, une trousse de premiers soins et un ours en peluche. Elle a ensuite visité le centre de communication santé et écouté un appel provenant du 9-1-1. Puis, à bord d'un véhicule d'urgence, elle a assisté les paramédics sur les lieux d'intervention. À la pause repas, c'est Marie-Lou qui a choisi le restaurant, avant de retourner répondre aux appels. Aussi, grâce aux photos prises tout au long de son aventure, Marie-Lou a pu garder de

bons souvenirs des moments vécus avec notre équipe.

À la fin de cette journée bien remplie, Marie-Lou a été accueillie par ses camarades de classe, son professeur et sa mère et elle a reçu en présent une bicyclette dotée de tous les équipements de sécurité, une gracieuseté de DOREL.

